

CEREMONIE DE PUBLICATION OFFICIELLE DU RAPPORT
« REFLEXIONS CONTRIBUTIVES, QUELLE POLITIQUE MIGRATOIRE
POUR LE SENEGAL ?

Vendredi 22 Décembre 2023, Place du Souvenir africain, Dakar



Contexte et justification de la rencontre :

Le Sénégal est confronté à des flux migratoires qui nécessitent un encadrement économique, social, juridique et politique avec une attention particulière relative aux protections des droits de l'Homme. Pour que la migration puisse demeurer un atout pour le Sénégal, des propositions stratégiques, inclusives et concertées doivent être mises à la disposition des décideurs politiques.

C'est dans cette dynamique que des chercheurs et des associations de la Société civile ont pu travailler ensemble à travers une enquête, des interviews et des articles pour formuler des recommandations dans un rapport pour une politique migratoire alternative pour mieux appuyer l'Etat du Sénégal dans le sens d'une mise en œuvre d'une stratégie de gestion des flux migratoires en tenant compte des réalités socioéconomiques propres à notre pays mais aussi au respect des différentes conventions internationales ratifiées par le Sénégal pour la protection des droits de l'Homme et des migrants de manière plus précise.

Après une année de travail consacrée à la rédaction de ce rapport alternatif, un document validé a été proposé par les différentes parties prenantes du projet. Il a fait l'objet d'une publication suivie d'une présentation le vendredi 22 décembre 2023 à la place du Souvenir africain avec la participation des décideurs politiques, des OSC, des chercheurs, des syndicats, des migrants...

Cérémonie protocolaire :

Mme Fambaye Ndoye THIOUB de la confédération syndicale UNSAS et certifiée sur la migration à l'Université de Turin était chargée de la modération de la rencontre. A la suite des remerciements et salutations d'usage, elle est revenue sur est revenue sur l'objectif de ce panel en vue de partager un rapport alternatif sur la Politique migratoire nationale du Sénégal. Selon elle, cette rencontre vient à son heure d'autant plus que la migration est un concept géopolitique et un problème de gouvernance. Elle concerne tout le monde à la fois les décideurs, les activistes, citoyens...

Le rapport alternatif est une analyse situationnelle par rapport à la Migration. C'est pourquoi, les OSC doivent se l'approprier et partager leur avis en vue d'identifier des solutions et mieux défendre le bien-être des populations. Le rapport doit ainsi orienter les actions publiques. Il a été rédigé par 14 experts qui se sont mobilisés pour nous fournir un document en 6axes de réflexion. Et il mérite de remercier les experts et les commissions techniques pour ce document de qualité.



M. Claus, Directeur pays de la Fondation Rosa Luxemburg s'est réjoui de la présence d'une syndicaliste comme modératrice d'autant plus qu'il est lui-même syndicaliste. Ce rapport étant celui de la science, des OSC et du Sénégal en général sera remis au CILEC¹ en tant que représentant de l'Etat. Il en a profité pour remercier le travail du Comité scientifique pour leur disponibilité et la qualité du travail. Il a tenu aussi à saluer l'engagement des acteurs associatifs des régions du Sénégal qui ont initié et évalué ce rapport : régions de Thiès, Sédhiou, Tambacounda, Saint-Louis, Kolda, Dakar, Diourbel et Louga.

¹ Comité interministériel de Lutte contre l'émigration clandestine

C'est un travail collectif appuyé par la Fondation Rosa Luxemburg et piloté par Mme Fatou FAYE à qui nous exprimons nos remerciements pour son engagement et la coordination. Nous sommes très ravis d'avoir assisté à la publication de ce rapport qui est vraiment le fruit de votre travail et qui vous appartient.

La Fondation Rosa Luxemburg est une organisation venue de l'Allemagne qui intervient dans le cadre de la solidarité entre les peuples. Nous faisons de la recherche pour éclairer les allemands et les européens concernant les enjeux des migrations du Sud et leurs réalités.

Et notre travail c'est d'éduquer les gens de notre pays de connaître les enjeux, les espérances et les réalités afin qu'ils puissent en parler dans leur discours notamment dans leur discours politique et qu'il soit un discours éduquer, un discours qui aide à prendre les bonnes décisions et ça c'est le rôle de la société civile.

Cela est aussi un moyen pour les citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs droits mais aussi un moyen de contribuer à changer les discours, les perceptions et éviter des fausses informations. Dans une démocratie, il y a des décisions à prendre mais de manière très éclairée. Nous sommes et même le Sénégal peut être fier du travail que vous avez effectué.

Enfin, l'impact de ce rapport dépend de vous, de votre engagement et de ce que vous en ferez sur le terrain. Et nous sommes fier de vous accompagner sur ce rapport.

Avant la présentation du rapport, la modératrice a demandé à la Fondation de ne pas sous-estimer l'excellent travail qu'elle fait sur la gouvernance de la migration. Nous sommes très touchés par la reconnaissance que vous avez envers les OSC ce qui n'est pas souvent le cas chez nos dirigeants. Malheureusement, la solidarité est en train de disparaître chez nous et ailleurs. Elle est une des causes profondes de cette crise migratoire d'où l'importance de l'éducation comme une des conditions pour s'adapter aux réalités et à notre environnement.

Présentation du Rapport suivi d'interventions d'experts :

Intervention de M. Modou GUEYE (membre du Comité scientifique)

C'est un honneur pour nous de prendre la parole face à ces sommités pour présenter ce rapport dénommé « **Réflexions contributives ? Quelle politique migratoire nationale pour le Sénégal** ». Ce comité dirigé par le Pr Sylla SOW a travaillé avec la Fondation pour faire un speech qui va s'articuler sur trois (3) axes majeurs : **le processus, le contenu du rapport et les recommandations concrètes aux autorités et partenaires.**

Nous transmettons nos remerciements à la Fondation et à son Directeur qui n'a ménagé aucun effort pour nous mettre dans de très bonnes conditions de travail. Nos remerciements s'adressent aussi à tous les collaborateurs de la Fondation à travers Fatou FAYE et aux différents acteurs de la Société civile dont la collaboration a contribué à l'atteinte des résultats. Nous exprimons aussi nos vifs remerciements au Cabinet Baobab Consulting qui a coordonné le travail scientifique de terrain.

Concernant le processus, lorsque l'idée a été lancée, Mme Fatou FAYE s'est approchée de personnes ressources ayant permis la mise en place dudit Comité composé de chercheurs, de spécialistes en migration, des OSC... Nous avons ciblé des personnes ressources diversifiées, des personnalités universitaire, expert à la migration, 14 personnes ressources diversifiées pour travailler autour de 6 axes thématiques.

Le Comité s'est réuni à chaque fois que de besoin (plus de 15 réunions organisées) pour échanger sur le contenu, faire des inputs, des amendements. Ce qui a permis de coordonner le travail.

Par rapport au contenu du rapport suivi des recommandations destinées autorités et aux partenaires, il faut bien préciser que :

Ce sont des réflexions de professeurs d'universités, de représentants des OSC, d'experts en migration qui ont alimenté le document qui permettra sans doute d'éclairer les décideurs. Les recommandations issues de ce rapport iront chez les décideurs, les OSC et les partenaires techniques.

La migration est un droit d'où l'importance de respecter les droits des migrants. Concernant les enjeux, nous avons constaté un assèchement de la population européenne. Selon le Président du MEDEF², « la France aura besoin de 3,1 millions de travailleurs migrants d'ici 10 ans. Entre un Nord riche et vieillissant et un Sud pauvre et jeune, il faudra organiser cette migration en respectant les droits des migrants. Etant un Etat de droit, le Sénégal doit aussi tout faire pour respecter les droits des migrants.

A la suite de la communication de M. GUEYE, la modératrice s'est étonnée du paradoxe sur la manière de renforcer la gouvernance de la migration d'où l'importance d'une régulation entre l'offre d'emplois au Nord et la demande au Sud. La jeunesse n'est pas



² MEDEF : Mouvement des entreprises de France

pressée mais elle cherche des opportunités qui ne sont pas accessibles à tous. Nous avons besoin de plus en plus d'emplois et d'une industrialisation. L'Article 13 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme promeut ce droit à la mobilité : les gens doivent pouvoir voyager dans la sécurité tout en respectant les règles édictées.

Interventions des personnes ressources

M. Saliou DIOUF (Président de l'association BOZA Fii)

Selon lui, BOZA est un cri du cœur qui requiert un monde sans frontières. Je suis membre du Réseau Alarmphone et suis revenu au Sénégal pour parler des questions migratoires, en raison d'un manque de prise en charge des migrants. La migration est un droit humain fondamental. Aujourd'hui, on fait face à des situations qui font mal. En 2018 à Marrakech, nous avons fait un document alternatif au Pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées



et régulières. Parfois, nous ne croyons pas trop aux pactes et conventions signés qui ne sont souvent pas suivis d'application. La question du chômage est toujours d'actualité au Sénégal au moment où on constate qu'il y a des multinationales qui accaparent toutes les ressources. Les jeunes candidats à la migration ne sont pas souvent assistés. Il ne faut pas criminaliser la migration mais plutôt

aider l'accès pour les voyages. Et devant cette situation ; on va nous victimiser. Les déplacements deviennent de plus en plus risqués et les migrants se trouvent dos au mur. C'est pourquoi, il faut des alternatives à la migration irrégulière. Les OSC se sont regroupées pour dénoncer l'externalisation de la gestion des frontières ainsi que la question du traitement des visas.

Malheureusement, on tend vers une communication qui diabolise le migrant. Lors ces certains événements catastrophiques, on n'organise pas souvent d'assises pour en parler. Nous avons souvent des familles où une seule personne gère minimum 8 personnes. On est dans un système où il n'y pas de sentiments parce que le système est intolérant. Nous ne sommes pas aussi tolérants avec les talibés. C'est le même cas pour les marchands ambulants qui souffrent de situations terribles pour s'en sortir.

Notre dignité a été bafouée aujourd'hui ce qui n'est pas logique. Quand un européen se permet de voyager avec uniquement son passeport, c'est comme si nous sommes des demi-

personnes. Nous essayons de dissuader les gens de partir alors que ce sont les migrants qui participent à l'économie à travers les transferts. C'est pourquoi, il faut arrêter cette criminalisation de la migration : Frontex et la Guardia civil espagnole ne doivent plus intervenir chez nous. Il faut enfin arrêter cette externalisation de la gestion des frontières. Il termine en disant que nous avons envie de voyager pour voir la neige comment ça tombe.

Selon la modératrice, l'Afrique est le berceau de l'Humanité mais nous acceptons toujours de subir. Les instruments existants appellent à une réflexion. Le pacte mondial sur les migrations a vu l'engagement de tous les Etats à quelques exceptions près : qu'en est-il de l'application dudit document ? Selon le Secrétaire général des Nations Unies, les Etats n'ont rien fait pour sa mise en œuvre.

La Sénégal a validé son document de politique migratoire et sa Stratégie de lutte contre la Migration irrégulière. Qu'en est-il du suivi de ces documents avec des actions concrètes sur le terrain ? Nous attendons une mise en œuvre pour voir les retombées du document.

Concernant les accords bilatéraux sur le travail, ils ne sont pas souvent connus. Qui peut nous dire quelque chose sur le contenu de ces accords ? qui peut nous dire combien de jeunes sont partis ? Quelles sont les conditions sous ces accords On ne peut pas évaluer des accords quand nous n'avons pas l'information. Il faut enfin s'informer de ce qui existe déjà. Il faut savoir qu'il faut connaître les accords pour les évaluer.

M. Moussa Seydou DIALLO (Association des journalistes en Migration et Sécurité - AJMS)

Il a exprimé son sentiment de gratitude à l'endroit de la Fondation particulièrement à l'équipe de Mme FAYE. Je me réjouis du travail conduit par l'équipe scientifique.

Effectivement la Migration est un enjeu et un défi pour tous les pays à la fois de départ, de transit et d'accueil. Ils souffrent des mêmes problèmes d'où la signature de deux Pactes mondiaux sur la migration et sur les réfugiés. La communauté internationale a aussi proposé la mise en place des Objectifs du développement durable (ODD) qui prônent une gouvernance mondiale de la migration. D'où la nécessité pour les Etats de prendre des mesures concernant ce phénomène.

Le rapport est un document stratégique qui prône une approche de souveraineté qui repose sur 6 axes majeurs et est axé sur une approche basée sur le respect des droits humains. La Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens, la constitution du Sénégal garantissent la liberté de circulation d'où l'importance de se doter d'un document stratégique sur la gouvernance.

Et il faut encadrer les migrations de manière réglementaire. Ce document est dit de réflexion contributive parce qu'elle permettra à la mise en œuvre et encadrer la migration. Et ce document aide aussi à prendre des décisions Ainsi, si la migration est bien encadrée, elle profitera à tous. Malheureusement, on nous vend uniquement la laideur de la migration

à travers les médias. Ce document donne des arguments satisfaisants d'aide à la prise de décisions par les politiques.

Sur les 295 millions de migrants dans le Monde, l'Afrique ne représente que 14%. Et faire croire que l'Europe est envahie, n'est qu'une contre vérité. Ils ont un problème d'accueil. En lieu et place d'une crise migratoire, il y a lieu de parler d'une crise d'accueil et d'hospitalité de l'Europe.

Nous avons aidé à la rédaction de ce document pour répondre à ces problèmes liés à la migration. L'AJMS est convaincue que la migration est un droit : l'Etat doit aider et accompagner les candidats dans leurs projets. Pour ceux qui décident de rester, l'Etat doit les mettre dans les conditions afin de les permettre de mieux vivre dans le pays.

Etant donné que le document de Politique migratoire vient d'être adopté par l'Etat du Sénégal (celui de 2018 revisité), ce nouveau document alternatif doit venir en appoint parce qu'il parle de souveraineté. En espérant que le CILEC puisse prendre cela en charge.

Selon la modératrice, à travers les 14 articles, on constate que la migration ne peut être appréhendée que dans sa globalité car les 80% des migrations restent à l'intérieur de l'Afrique. La migration intra-africaine connaît de sérieuses difficultés. On parle beaucoup de souveraineté mais nous devons nous libérer : quand un africain est condamné parce qu'il souhaite se rendre en Europe. Le processus est un paradoxe parce que l'externalisation des frontières est un réel problème. Nous n'avons pas besoin de victimisation, ni de culpabilité mais de bonnes solutions. C'est sur ça que le document va nous orienter.



***Dans son intervention au nom de l'Etat, le Commissaire BDIANE (Secrétaire permanent adjoint du CILEC)** a tenu à saluer vivement cette importante initiative pilotée par la Fondation. Il s'est ainsi réjoui de participer à cet atelier de restitution.*

Pour rappel, la migration est un droit qui est reconnu par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et l'article 14 de notre constitution. L'Etat fait tout pour que ce droit puisse être respecté : construction d'aéroports, des gares, des bateaux, ports...

Le Sénégal est un pays de retours et pays de départs, pays d'accueil avec un important flux migratoire. Mais malheureusement avec la migration irrégulière il y'a eu beaucoup de mort que ce soit sur la Méditerrané, le désert et autres.

Il faut aussi rappeler que la migration doit se faire aussi dans le respect des lois et règlements. Selon lui, en 2022 plus de 2, 2 millions de personnes sont sortis du Sénégal et 2,6 millions sont entrées au Sénégal.

Nous avons perdu ces derniers temps beaucoup de pertes en vies humaines. Le PAP2A prend en charge la question de la migration. La Politique migratoire techniquement validée en 2018 a été mise à jour et adoptée par le Premier Ministre. Il sera difficile d'avoir une gouvernance de la migration sans l'existence de la Politique migratoire nationale. Il est très important que cette Politique Migratoire Nationale soit validée et ça sera fait l'année prochaine.



En effet, La création du CILEC en 2020 ne règle pas le problème de la migration mais permettra de coordonner les actions. Le Sénégal vient de se doter d'une stratégie de lutte contre la migration irrégulière et pour lutter contre la migration irrégulière, il y'a certes la criminalisation mais il faut aussi beaucoup de sensibilisation. Le CILEC mise sur la protection des droits, la prévention et la dissuasion.

Ce rapport alternatif viendra compléter, suppléer et orienter

les politiques publiques de l'Etat en matière de droits humains. Il sera un document de référence pour les acteurs de la société civile et le gouvernement. Il sera d'une importance capitale pour les décideurs et pour la société civile. Nous souhaitons que les recommandations soumises à nous soient appliquées et fassent l'objet d'un bon usage. Nous saluons l'apport des différents acteurs dont les OSC que nous avons rencontrés lors de notre tournée dans les régions. Nous saluons le travail des 14 chercheurs et des OSC et souhaitons une meilleure gouvernance de la migration.

Enfin, il a promis que toutes les recommandations issues de ce rapport seront prises en compte dans la mise en œuvre de cette politique migratoire nationale.

Dans son discours de clôture, la modératrice a tenu à remercier tous les intervenants par rapport à la richesse et à la profondeur des réflexions.

Avant de clôturer l'activité, le document a été officiellement remis par le Directeur de la Fondation au représentant du CILEC (Commissaire Malang BADIANE). Cette session a été suivie d'une prestation théâtrale de la troupe « **Kaddu Yaraakh** » portant sur la migration.

Kaddu Yaraakh

Animation réalisée **par Kaddou Yarakh** avec un Théâtre forum axé sur trois parties :

- Nous jouons pour vous
- Jugement sur le comportement des artistes par les participants
- Les leçons en tirer

L'animation tourne autour de la situation des migrants dans les pays d'accueil notamment sur les conditions d'accueil et les processus d'installation. L'accès à la santé, l'éducation et les conditions de travail (salaire) ont été les éléments phares débattus lors de ce théâtre forum.



En ce sens, des questions ont été soulevées.

- 1- Est-ce que c'est un droit pour le pays d'accueil de changer l'identité du migrant ?*
- 2- Quelles sont les droits des migrants ?*
- 3- Est-ce que le pays d'accueil a le droit de favoriser l'emploi pour ses ressortissants au détriment des migrants ?*

Des recommandations sont également sorties de cette animation :

- Le migrant doit connaître la politique migratoire du pays d'accueil ;
- Connaître leurs droits et leurs devoirs en matière de migration ;
- Il faut détenir l'information qui est une arme.

Clôture

Avant de boucler la session, la modératrice a rappelé que le rapport sera remis à tous les participants. Elle a encore tenu à saluer l'engagement de la Société civile où la relève est actuellement en train d'être assurée par la jeunesse. Elle s'est aussi réjouie que l'Etat ait été représenté par le Ministère de l'Intérieur qui pilote la stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière. Des rendez-vous seront pris avec les services compétents de l'Etat pour mieux rendre compte et voir comment aussi travailler avec le comité technique pour matérialiser le contenu de ce document. Nous espérons que des actions suivront parce que la réflexion n'est jamais finie et d'autres rendez-vous seront pris. Force est de constater aussi que les chiffres de la migration font froid dans le dos et ce qui nous inquiète c'est la féminisation et la juvénalisation de la migration irrégulière.

Enfin, de vifs remerciements ont été adressés à la Fondation Rosa Luxemburg pour l'accompagnement et à la mise en œuvre du document ; au comité scientifique qui a permis de réaliser le document ; aux OSC ; aux personnes ressources et à Fatou FAYE pour l'excellent travail réalisé. C'est sur cette note positive que la séance a été levée.